



2 LEADERSHIP, ENGAGEMENT ET POLITIQUE

Les objectifs ou engagement SMI du Représentant découlent de la Politique du système de management de l'ASECNA et prônent le développement d'une culture organisationnelle, capable de relever le défi d'une fourniture de service conforme aux exigences réglementaires, aux exigences légales et aux exigences des clients.

La politique SMI signée par le Directeur Général et l'engagement SMI du Représentant sont des gages pour matérialiser leurs volontés à mettre en œuvre le système de Management Intégré. Ils sont largement diffusés pour être appliqués dans toutes les structures opérant sous l'autorité du Représentant. Ces structures définissent et mettent en œuvre à leur niveau les éléments constitutifs du SMI.

La politique du système de management de l'ASECNA et l'engagement SMI du Représentant sont communiqués par intranet et affichés dans tous les centres d'activités. Ils sont mis à jour en cas de besoin.

M



or Te



AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR.

POLITIQUE DU SYSTEME DE MANAGEMENT DE L'ASECNA

Les dix-huit (18) Etats membres ont pris l'engagement politique de pérenniser les principes fondateurs de solidarité, d'équité, de partenariat et de mise en commun des moyens et ressources nécessaires à la gestion coopérative des espaces aériens qui lui sont conflés.

En application des orientations contenues dans la Lettre de mission adressée au Directeur Général au titre de son mandat couvrant la période 2021-2024. l'ASECNA définit et met en œuvre la politique de son Système de Management Intégré (SMI), en tenant compte, d'une part, des enjeux et hautes exigences liés à la fourniture de services de navigation aérienne, notamment, les évolutions technologiques marquées par le renforcement de l'utilisation des satellites, et, d'autre part, de la situation du transport aérien international fortement impacté par la crise sanitaire du coronavirus.

Les différents volets concernés par ledit système à déployer progressivement sont : la sécurité de la navigation aérienne et aéroportuaire, la sûreté, la sécurité du système d'information, la qualité, l'environnement, la santé et la sécurité au travail.

A cet effet, je réitère mon attachement au triptyque « Dialogue-Efficacité-Performance » et à ma vision dont les grandes lignes sont les suivantes :

- 🗅 L'excellence dans les services rendus aux usagers par la consolidation du SMI et de la culture sécurité ;
- De renforcement de la bonne gouvernance, à travers une gestion rigoureuse des ressources de l'Agence et les activités de contrôle interne et externe;
- De renforcement de la crédibilité de l'ASECNA auprès des différentes parties intéressées, parmi lesquelles, les Etats membres, les compagnies aériennes ainsi que les partenaires institutionnels, techniques et financiers;
- Le renforcement du leadership de l'Agence par la promotion de son modèle de gestion coopérative et de son programme « SBAS pour l'Afrique », mailfon essentiel du projet « Ciel unique pour l'Afrique »;
- La promotion du développement durable pour un meilleur épanouissement social et environnemental.

Pour la période 2021-2024, les objectifs sont déclinés suivant les axes ci-après :

- Identifier les dangers, les menaces et les impacts environnementaux liés aux activités de l'Agence pour évaluer, réduire et maîtriser les risques en termes de la sécurité de la navigation aérienne et aéroportuaire, la sûreté, la sécurité du système d'information, la qualité, l'environnement, la santé et la sécurité au travail :
- Consolider le système de comptej-rendu obligatoire et de traitement diligent des évènements sécurité dans un cadre de « culture positive » prévoyant les limites entre les erreurs et les actes non tolérables;
- Optimiser le niveau de conformité aux exigences des règlements, normes et référentiels applicables de même que l'appropriation, à tous les niveaux, des meilleures pratiques;
- 4. Formaliser les exigences applicables en matière de sécurité du système d'information ;
- 5. Mettre en œuvre une économie de résilience pour faire face à la situation du secteur aérien international ;
- 6. Renforcer l'autonomie des structures déconcentrées, à tous les niveaux ;
- Veiller au caractère gagnant-gagnant des partenanats noués par l'ASECNA;
- Contribuer à la protection de l'environnement, notamment la prévention de la pollution et la réduction des émissions de CO2 dans le secteur de l'aviation civile internationale;
- Mettre en œuvre de pertinentes actions RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises);
- 10. Consulter et faire participer les travailleurs et les représentants des travailleurs de l'Agence au processus de prise de décisions relatives à l'amélieration des conditions de santé et sécurité au travail à tous les niveaux.

Au regard de ce qui précède, je charge le Chef du Département Qualité, Sécurité et Environnement d'assurer la mise en œuvre et la supervision du système de management intégré, dans le respect des normes applicables et, à cet effet, invite l'ensemble des Chefs de structure de l'Agence ainsi que chaque agent à s'approprier les outils du système de management de l'ASECNA et à s'impliquer sans réserve dans l'amélioration continue de nos prestations et de l'image de marque de l'Agence.

Pour ma part, je maintiens mon engagement dans la mise à disposition des ressources nécessaires à l'atteinte des résultats escomptés, en satisfaction aux attentes des États membres, des fournisseurs et des usagers de services de l'Agence.

Le Directeur Général

19 FEV 2021

Bénin - Burkina Faso - Cameroun - Centratrique - Comeres - Congo - Côte d'Ivoire - Frank Guinée Bissau - Guinée Equatoriale - Madagascar - Mali - Mauritanie - Niger - Sénégal - Tol

M2-P0L-01-C

Les routes du viel, notre metre

M







ASECNA



Les routes du ciel, notre métier....

ENGAGEMENT DU REPRESENTANT DE L'ASECNA AU BENIN'M POUR LE SYSTEME DE MANAGEMENT INTEGRE (SMI)

En application de la politique du Système de Management de l'Agence, la Représentation de l'ASECNA auprès de la République du Bénin renforcera le Système de Management Intégré (SMI) en consolidant les volets sécurité de la navigation aérienne, sûreté, qualité, environnement et santé et sécurité au Travail et mettra progressivement en œuvre, conformément aux lois, règlements et normes nationales et internationales, les autres volets du système de management validés par l'Agence. Pour ce faire, je m'engage en ma qualité de Représentant à :

- veiller à l'application des processus d'identification des dangers, des menaces, des impacts environnementaux et de gestion de risques;
- 2. veiller à l'application stricte de de la culture positive du SMI;
- veiller à la mise en œuvre des processus et procédures de la protection de l'environnement et de la prévention de pollution;
- veiller à l'application des textes de l'ASECNA, des règlements nationaux et des normes internationales en matière de Santé et Sécurité au Travail (SST);
- m'assurer que tout le personnel connaît ses responsabilités et les traduit dans la réalisation de la performance du SMI;
- garantir la disponibilité et le bon fonctionnement des services, des équipements et des infrastructures;
- accroître la satisfaction des parties intéressées pertinentes par un mécanisme d'amélioration du SMI;
- 8. assurer la promotion du SMI et veiller à l'animation de ses organes ;
- 9. gérer de manière efficiente les ressources mises à ma disposition.

Je ne ménagerai aucun effort pour déterminer et solliciter les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs découlant de mon engagement et je m'assurerai que ces objectifs sont déclinés aux niveaux, fonctions et processus appropriés.

Enfin, j'invite tout le personnel à une implication forte pour l'amélioration continue de nos performances et la garantie de la sécurité de nos prestations.

Ensemble, relevons le défi de l'excellence.

COTONOU-OM2-ESM- E 12-07- 2021 Wilfrid ADJOVI

Le Représentant

Page 22 sur 35

w My